



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée  
40 rue du Maréchal Foch  
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée  
Conseil départemental de la Vendée  
40 rue du Maréchal Foch  
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 24 avril 2025, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : annonce d'un mouvement de grève reconductible pour les journées du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 31 mai 2025, couvrant l'ensemble des assistants familiaux du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Quelles avancées sur les problématiques au sein de l'enfance (ASE, PMI, FDE) depuis deux ans ? La question n'est plus de savoir si vous abusez de notre patience, car force est de constater que rien n'avance. Nous nous demandons si vous avez même connaissance des préavis de grève ? Nous n'avons aucun retour. Bref nous n'avons que du mépris.

Vous ne pouvez, vous protéger derrière le manque de moyens financiers. Tout d'abord le budget du Conseil Départemental de la Vendée a encore augmenté. Ensuite, les revendications ce ne sont pas qu'une question de moyens financier, d'argent. Changer l'état d'esprit, donner un cap, fixer une route au service ne sont qu'une question de volonté.

**Ce qui est reproché au service c'est le manque de « Fair-play ».** C'est-à-dire le respect des Assistants Familiaux, des règles, des enfants des familles, de la société, de l'esprit (l'intérêt de l'enfant) à l'ASE et la PMI. Vous ne pouvez l'ignorer, car : nous le savons, de nombreux acteurs vous ont écrit pour alerter sur leur situation afin que vous arbitriez ; nous l'avons aussi dit et répété ; les contentieux... Notre demande pour faire des Heures d'informations mensuelles pour les Assistants Familiaux le 13 mai prochain est aussi une parfaite illustration. L'Enfance est un service, vous le savez, dans une très grande difficulté depuis des années, qui a perdu (notamment depuis le COVID) beaucoup de maîtrise de lui, une part de sa dignité (voir rapports nationaux, articles de presse...) aussi bien dans ses « victoires » que dans ses « défaites ». Cela explique, pour la CGT CD85, en grande partie la crise des vocations. S'il n'y avait pas les enfants, beaucoup d'AF auraient quitté la profession. Pour la CGT, il faut une réponse globale et très rapide. Vous avez eu le temps. C'est la première chose que les organisations syndicales vous ont dit lors de la première rencontre de votre mandat.

Comme nous le répétons, **le service est géré, depuis des années, par l'efficacité et la résilience** : « y'a qu'à » ; « faut qu'vous » ; « si vous n'êtes pas content vous dégagez » ; « si votre voiture vous coûte plus de 0,18€/km, changez de voiture » (mars 2025) ... Les Assistants Familiaux attendent autre chose du Conseil Départemental de la Vendée. Qu'il accompagne, prévoit, organise, coordonne, commande et contrôle. La situation actuelle ne trompe

personne, elle ne résout rien des difficultés que rencontrent le service, la profession d'AF. La remise en question, par le service, du principe de ne pas véhiculer les jeunes le jour de Noël est tout un symbole. Ce n'est pourtant pas difficile de le réaffirmer. Cela donne un cap, une route, un objectif, de l'espoir. D'autres départements ont, eux, été capable de le graver. Il suffit d'avoir le courage de dire et de le faire.

La CGT du Conseil Départemental de la Vendée reste donc déterminée, et appelle les Assistants familiaux à se mobiliser pour :

- **Un week-end de repos mensuel** (hors congé annuel) afin de pouvoir se reposer et se sociabiliser (rencontrer ses proches, sa famille, accès à la culture ou au sport...);
- **Le droit aux vacances,**
- **Le droit à Noël effectif** moment de l'année de synchronisation familiale (stop aux Noël dans les voitures !).
- **Un changement d'état d'esprit des services ASE et PMI** : stop à l'autoritaire et l'arbitraire ; stop à la violence institutionnelle ; droit au contradictoire ; droit à des arbitrages suffisamment motivés ; respect des principes de justice ; les convocations des directions doivent être motivées et les entretiens doivent rester dans le cadre de la convocation ; « *l'intérêt de l'enfant* » ne doit pas être « le voile pudique » de l'intérêt du service ; droit à l'égalité de traitement ; être intégré préalablement aux prises de décisions ... **Bref du Fair-play.**
- Des réponses aux sollicitations, aux interrogations professionnelles, des assistants familiaux : **stop à la gestion par l'efficacité et la résilience** ; droit à avoir une réponse aux mails et au téléphone ;
- La **mise en place d'une organisation effective opérante** : des relais pour les vacances ; la mise en place « d'agents supports » pour assister, par exemple, dans la déclaration d'impôt ou de sinistres, régler les problèmes administratifs, harmoniser les droits ; stop aux situations temporaires qui s'éternisent ; réduire les délais ; réfléchir sur l'organisation actuelle hiérarchique actuellement inopérante (renforcer en éducateurs de placement, ou changer la hiérarchie) ... **Nous demandons donc que le service : prévoit, organise, coordonne, commande et contrôle.**
- **Revalorisation de l'ensemble des indemnités** (inflation), rationaliser les déplacements et revoir les modalités de remboursement des frais kilométriques (déconnectées de la réalité budgétaire).
- **Réduire les délais comptables** (ou trouver des solutions), car les assistants familiaux sont parfois sans revenu, avec des trop perçus, ou à devoir faire des avances importantes, notamment lors des arrêts maladies. À noter que ARPEGE (CPAM) est une catastrophe.
- **De la stabilité des agents dans le suivi des enfants** (éducateurs, éducatrices, AF...).
- ...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reductible (en continuité du précédent) pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 mai 2025, de 0h à 24h pour l'ensemble des assistants familiaux du Conseil Départemental de la Vendée. Notre organisation reste disponible pour toutes discussions sur les revendications des assistants familiaux.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85